Édito

Les chiffres de l'alpha : compteur bloqué ?

En 1980, la Belgique, comme l'ensemble des pays industrialisés, déclare à l'Unesco un taux d'analphabétisme proche de 0%. Depuis 2000, les statistiques mondiales indiquent qu'en

par Catherine STERCQ

Belgique, 18,4% des 16-65 ans ont des difficultés à comprendre un texte suivi ¹. Et, depuis 1983, Lire et Ecrire avance toujours le même chiffre de 10%.

Pourquoi ces différences?

Dès 1965, l'Unesco souligne que dans les pays industrialisés « l'anal-phabétisme ne pose plus de graves problèmes, car il n'est plus que résiduel, limité à des (...) handicapés physiques ou mentaux, à certaines personnes très âgées ou à des immigrants récents »².

En Belgique, en 1980, l'analphabétisme est alors effectivement considéré du fait de la scolarité obligatoire comme un problème réglé, qui ne concerne plus que des personnes handicapées et la population immigrée. L'armée continue pourtant, dans le cadre du service militaire, d'organiser des cours d'alphabétisation et des associations d'insertion socioprofessionnelle constatent que de nombreux Belges, dont des jeunes récemment scolarisés, ont d'importantes difficultés avec l'écrit.

^{1.} Ce taux issu de l'enquête IALS de l'OCDE réalisée en Flandre en 1996 est toujours repris, à défaut d'autres données plus récentes, dans les rapports mondiaux sur le développement humain (PNUD).

^{2.} Unesco, Données statistiques sur l'analphabétisme, Congrès mondial des ministres de l'éducation sur l'élimination de l'analphabétisme, Téhéran, 8-19 septembre 1965, http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001481/148160fb.pdf

À cette même époque, le mouvement ATD Quart Monde se mobilise pour dénoncer cette situation et choisit d'utiliser le terme illettrisme pour différencier les personnes pauvres, aux compétences limitées en lecture et en écriture malgré la scolarité obligatoire, des travailleurs immigrés qualifiés d'analphabètes.

En 1983, Lire et Ecrire se crée pour dénoncer la persistance de l'analphabétisme ³ et revendiquer le droit à l'alphabétisation pour tous les adultes qui le souhaitent. En extrapolant à partir de diverses données, dont celles de l'armée et des pays d'origine des migrants, Lire et Ecrire avance alors le chiffre de 300.000 adultes concernés à Bruxelles et en Wallonie, soit une personne sur dix qui « ne sait ni lire ni écrire, en le comprenant, un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne », selon la définition de l'analphabétisme de l'Unesco de 1958. En 1978, l'Unesco adopte une nouvelle définition et une nouvelle dénomination, l'analphabétisme fonctionnel, toujours en vigueur aujourd'hui, selon laquelle « une personne est analphabète du point de vue fonctionnel si elle ne peut se livrer à toutes les activités qui requièrent l'alphabétisme aux fins d'un fonctionnement efficace de son groupe ou de sa communauté, et aussi pour lui permettre de continuer d'utiliser la lecture, l'écriture et le calcul pour son propre développement et celui de sa communauté ».

Ces difficultés de nommer (illettrés, analphabètes, analphabètes fonctionnels,...), de définir, et par conséquent de quantifier, ne sont pas des hasards. Ces définitions, perceptions, représentations sont des normes sociales qui changent selon l'époque et le lieu. C'est le mode de vie d'une société et surtout son modèle de développement économique qui désignent le niveau minimal de savoirs ou de compétences nécessaires pour participer à son « fonctionnement efficace », qui jugeront de ce qui est « efficace » et qui décideront quelles sont « toutes les activités » qui impliquent la maitrise des savoirs de base.

^{3.} Terme choisi pour désigner l'ensemble des personnes en difficulté importante avec l'écrit, qu'elles soient belges ou migrantes, scolarisées ou non scolarisées.

Si, jusque dans les années 70, on pouvait quitter l'école à 14 ans sans savoir ni lire ni écrire et s'insérer immédiatement par le travail, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les mutations technologiques, économiques et sociales changent les exigences. Aussi ce sont les critères de compétitivité de l'économie de la connaissance qui définissent le niveau minimal en deçà duquel la société désignera une personne comme étant 'à risque'... L'Union européenne s'occupe de définir les 'compétences clés' indispensables à notre développement. L'OCDE fixe la barre du 'seuil minimal' de savoirs indispensables à un niveau proche de la fin des études secondaires.

C'est comme cela que les statistiques évoluent, passant de 0% à 18,4%, voire à 46,6% ⁴. Mais parle-t-on toujours des personnes en grandes difficultés avec l'écrit ? S'agit-il d'une « *invention de l'illet-trisme* » comme le défend le sociologue français Bernard Lahire ? Ou d'une prise en compte des besoins de personnes dont l'exclusion économique, sociale et culturelle est bien réelle ?

Qui sont aujourd'hui les personnes en difficulté avec l'écrit en Fédération Wallonie-Bruxelles ? Combien de personnes sont-elles concernées ? Comment ces données évoluent-elles ?

Aucune réponse précise ne peut être fournie à l'heure actuelle. En effet, à ce jour, aucune enquête n'y a été menée sur un échantillon représentatif de la population adulte. Contrairement à d'autres pays voisins et à la Flandre qui ont participé aux enquêtes de l'OCDE sur la littératie, soit « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité », et d'autres compétences de base des adultes jugées indispensables telles que la numératie ou la maitrise des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Ces enquêtes, l'équivalent pour les adultes des études PISA pour les jeunes scolarisés, ont soulevé l'enthousiasme mais aussi d'immenses

^{4.} Pourcentage de personnes en dessous du niveau 3, considéré comme le niveau seuil par l'OCDE (résultats pour la Flandre, enquête IALS, 1996).

critiques méthodologiques et idéologiques : liens avec la compétitivité dans le cadre d'une économie mondiale du savoir, discussions sur la notion de compétences et sur ce que doit être leur évaluation, sur l'échelle de mesure des niveaux de littératie, non prise en compte de compétences pourtant aussi utiles au « développement de la communauté » comme l'entraide, l'esprit critique, la créativité,...

C'est pourquoi, malgré la publication des chiffres des enquêtes OCDE pour les pays voisins, Lire et Ecrire a refusé de surinterpréter ces études et de considérer le pourcentage des personnes ne dépassant pas le niveau de compétences minimales au sens de l'OCDE comme des taux d'analphabétisme ou d'illettrisme.

Lire et Ecrire, ayant fait le choix de s'adresser aux personnes les plus en difficulté, a maintenu son estimation à 10%, estimation par ailleurs proche des résultats d'enquêtes spécifiques sur les niveaux les plus faibles menées dans les pays voisins.

Trois pays, la France, l'Allemagne et l'Angleterre, ont en effet poussé plus loin leurs recherches en menant des enquêtes spécifiques sur les compétences des adultes aux niveaux les plus faibles. Si ces études ne sont pas comparables en ce qu'elles ont travaillé séparément sur des bases qui leur sont propres, avec des approches différentes des épreuves et des définitions des niveaux, elles ont cependant des chiffres qui convergent, malgré ces différences. Elles sont également, tout comme les enquêtes de l'OCDE, d'un grand apport pour la compréhension de ce qui se joue autour de ces questions, à partir de l'analyse des données biographiques.

Elles nous permettent par exemple d'étoffer la réponse à l'éternelle question : pourquoi seulement 16.000 personnes en formation d'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles alors que l'on peut estimer aujourd'hui à 262.500 (nombre de personnes de 15 ans et plus ayant quitté l'école sans avoir le CEB) ou à 387.000 personnes (en extrapolant à partir des résultats de l'enquête allemande) le nombre de personnes concernées ?

Outre le fait que le nombre de personnes en formation correspond au nombre de places aujourd'hui disponibles dans le secteur associatif, que de nombreuses personnes y sont refusées chaque année faute de place, que des personnes en difficulté avec l'écrit participent également à des formations linguistiques dispensées par l'enseignement de promotion sociale ou à des formations professionnelles dispensées par d'autres opérateurs, l'étude menée en Flandre ⁵ nous apprend que seuls 17,5% des adultes qui sont positionnés au niveau de littératie le plus faible s'autoévaluent comme ayant des compétences faibles ou moyennes. En transposant à la situation de la Fédération Wallonie-Bruxelles, on obtient alors un chiffre de près de 68.000 places nécessaires ⁶ pour répondre à la demande potentielle.

Lire et Ecrire n'avait jusqu'il y a peu pas jugé prioritaire que des études visant à chiffrer plus précisément le nombre de personnes en difficulté avec l'écrit soient menées à Bruxelles et en Wallonie, estimant plus utile de financer des actions d'alphabétisation pour pouvoir accueillir dans de bonnes conditions toutes les personnes qui souhaitent s'alphabétiser. Cependant, vu les questions incessantes sur les 'chiffres de l'analphabétisme', vu les effets sur les politiques d'alpha qu'ont pu avoir dans certains pays voisins l'annonce des résultats des études réalisées, Lire et Ecrire avait soutenu la participation de la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'enquête PIAAC de l'OCDE actuellement en cours et, après l'abandon du projet, la mise sur pied d'une enquête spécifique, selon la méthodologie de l'enquête française, sur les compétences des adultes à l'écrit. Projet finalement abandonné lui aussi, vu le cout jugé trop élevé dans le contexte budgétaire actuel.

Le compteur reste donc à 10%...

Catherine STERCQ Lire et Ecrire Communauté française

^{5.} IALS, 1996.6. 17,5% de 387.000.